



GRAND CONSEIL
DU
CANTON DE VAUD

DETERMINATION

Amendement

Objet en discussion :

16-INT-640

Article : P 10 Détermination (Biffel)

Le Grand Conseil souhaite que le Conseil d'Etat se engage activement et financièrement dans le développement et la création des infrastructures de transport marchandises permettant au transfert modal. ~~Très à Sous Cargo~~

Le Conseil d'Etat est invité à compléter la stratégie cantonale du transport marchandises d'une analyse du projet "Cargo sous terrain".

(Date et signature) : 12/6/18

 SCHWAB

Note : Pour stylobille